



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



RAPPORT D'ACTIVITÉ de la DILCRAH 2023

DILCRAH
DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA LUTTE CONTRE
LE RACISME, L'ANTISÉMITISME
ET LA HAINE ANTI-LGBT

SOMMAIRE

Entretien avec Olivier Klein, Délégué interministériel	4
L'équipe	5
Les chiffres clés de l'année 2023	6
Les événements marquants de l'année en images	9
La DILCRAH agit pour plus de fraternité	13
La DILCRAH mobilisée auprès des acteurs de terrain pour lutter contre toutes les haines	15
Former et sensibiliser les agents publics pour mieux agir	23
Prévenir le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ par l'éducation, la culture, la recherche et la transmission	27
Les actions au plan européen et international	33

Entretien avec Olivier Klein Délégué interministériel

Vous avez pris vos fonctions le 1^{er} septembre 2023, quel bilan faites-vous de ces premiers mois à la tête de la DILCRAH ?

La DILCRAH est une institution utile dans l'absolu ; elle est devenue vitale dans la période que nous traversons. Hausse vertigineuse des actes antisémites depuis les massacres du 7 octobre, mais aussi multiplication des guet-apens homophobes, des actes racistes et antitsiganes, persistance des discriminations... Nous avons fort à faire pour défendre notre modèle républicain qui permet à la France de résister mieux que d'autres aux mauvais vents des préjugés et de la haine. C'est le travail qu'a mené la DILCRAH ces derniers mois avec beaucoup d'engagement.

Quels ont été les événements marquants de l'année ?

En 2023, nous avons posé les bases d'une action résolue en lançant le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) et le plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026). Avec nos deux grands appels à projets, nous avons aussi soutenu très fortement les acteurs de terrain : partenaires associatifs, lieux de mémoires, structures locales et nationales. Enfin, la 6^e édition du Prix Ilan Halimi, remis par



le Premier ministre, a été un moment fort de mobilisation pour dire non à un nouvel antisémitisme très inquiétant mais aussi à tous les préjugés et toutes les expressions de haine.

Quelles sont les perspectives pour l'année 2024 ?

Le cap que nous nous fixons est de former les générations « zéro-haine » de demain. Pour cela, nous poursuivons des priorités fortes. Nous allons accentuer nos actions éducatives en direction des plus jeunes — notamment par la transmission de la mémoire — et monter en puissance dans la formation des forces de sécurité et dans la sensibilisation des magistrats.

Nous entendons aussi passer un cap dans la lutte contre la haine en ligne en menant des projets pédagogiques innovants et en soutenant les acteurs engagés dans ce domaine. Nous devons créer les conditions de la fin de l'impunité en ligne. Enfin, 2024 sera l'année de la concrétisation de l'engagement de l'État pour faire reculer les discriminations liées à l'origine. La DILCRAH y prendra toute sa part. Animer des politiques nationales, soutenir les énergies locales et porter des combats pour la fraternité : en 2024, la DILCRAH restera fidèle à son ADN universaliste et républicain.

L'ÉQUIPE



Olivier KLEIN
Délégué interministériel



Laurent DORAÏ
Directeur du développement et des programmes



Mathias DREYFUSS
Délégué adjoint - Conseiller pour l'éducation, la culture, l'enseignement supérieur et la recherche



Élise FAJGELES
Secrétaire générale



Laurence VILLETTE-RICHARD
Conseillère justice et relations internationales



Sonia YEMBOU
Responsable du pôle communication
Conseillère communication et relations presse



Mathilde DROUIN
Chargée de communication



Shani BENOUALID
Conseillère pour le numérique et contre la haine en ligne, Conseillère lutte contre le racisme et l'antisémitisme



Yohann ROSZÉWITCH
Responsable du pôle LGBT+
Conseiller lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+



Léovanie DAS
Conseillère lutte contre la haine anti-LGBT+ en charge de la bioéthique, du juridique et de l'international



Jérôme MATÉOS
Chargé de mission évaluations et politiques territoriales



Manon MARTINEZ
Chargée de mission subventions et de l'animation territoriale



Camille BESNARD
Conseillère à la lutte contre les discriminations



Hadrien BUREAU
Conseiller à la lutte contre les discriminations



Mireille MÉJANE-BIOT
Assistante de direction

Les chiffres clés de l'année 2023



8,4 millions €

c'est le soutien total de la DILCRAH à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine.

DONT

2,6 millions €

le montant de l'appel à projets local entièrement déconcentré, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2022.

5,4 millions €

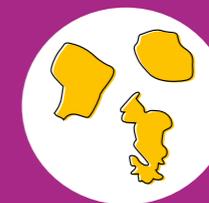
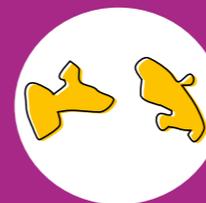
le montant de l'appel à projets national, soit une augmentation de 200 000 € par rapport à 2022.

130 000 €

le montant du soutien aux doctorantes travaillant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBT+-phobies, dans des disciplines allant du droit à la sociologie en passant par l'histoire et les sciences politiques.

75 000 €

le montant du soutien aux collectivités dans le cadre des plans territoriaux.



1030

c'est le nombre de projets que la délégation a financés en 2023 sur l'ensemble du territoire national : associations, lieux de mémoire, établissements d'enseignement scolaire ou universitaire, collectivités, qui à nos côtés ont agi au quotidien pour combattre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.



55 %

d'actions dirigées contre le racisme et l'antisémitisme.

et

45 %

d'actions dirigées contre la haine anti-LGBT+.

990

projets financés dans le cadre de l'appel à projets local : dont

594

concernent la lutte contre le racisme et antisémitisme et

396

concernent la lutte contre la haine anti-LGBT+.

116

projets financés dans le cadre de l'appel à projets national : dont

65

concernent la lutte contre le racisme et antisémitisme,

45

concernent la lutte contre la haine anti-LGBT+ et

6

plans territoriaux.

Les chiffres clés de l'année 2023



34 le nombre de CPO*,
dont **29** signées en 2023.



114

c'est le nombre de comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH) qui se sont réunis dans de nombreux départements en présence le plus souvent possible de membres de la DILCRAH.



34

le nombre de formations que la DILCRAH a dispensées.

Formation initiale auprès des écoles de police et de gendarmerie mais également formation continue auprès d'enquêtrices et enquêteurs spécialisés, de magistrates et magistrats, d'enseignantes et enseignants ou encore d'agents des services pénitentiaires et des directions interrégionales des routes.

ainsi

3 270 personnes

ont pu ainsi bénéficier de ces interventions.



200

actions ont été engagées dans le cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme sur tout le territoire français.

* Convention pluriannuelle d'objectifs.

Les événements marquants de l'année en images

Janvier

Présentation du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) le **30 janvier** par la Première ministre Élisabeth Borne.



Février

La DILCRAH est intervenue le **6 février** à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale de Melun aux côtés de l'association FLAG! dans le cadre de leur formation initiale.



Mars

Le **16 mars**, la ville de Vaulx-en-Verin a signé son nouveau plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations avec la DILCRAH et de nombreux partenaires.



Cérémonie de remise du Prix Ilan Halimi, le **13 février** au ministère de la Justice en présence de nombreux ministres.



Le **29 mars**, la DILCRAH la DILCRAH organisait au Campus Cyber la restitution du projet inédit « *Civisme et jeu vidéo : réinventons les codes* » en présence de l'ancienne ministre Isabelle Rome. Une démarche collaborative de promotion du civisme en ligne dans l'univers du jeu vidéo et du e-sport.



Le **6 mars**, Flora Bolter a présenté le rapport final sur les crimes de haine anti-LGBT+ en France, élaboré en lien avec la DILCRAH, le Conseil de l'Europe et les associations de défense des droits des personnes LGBT+.





Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Musée national de l'histoire de l'immigration, le **21 mars** dans le cadre de la semaine d'actions et d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme.

Avril

La DILCRAH était présente à la 29^e commémoration le **7 avril** à Paris du génocide des Tutsis au Rwanda afin d'honorer la mémoire des victimes de ce massacre.



L'INALCO célébrait la journée internationale des Roms le **7 avril** en présence de la DILCRAH.



Commemoration de la rafle du **6 avril 1944** à la Maison d'Izieu. Un grand rassemblement qui a rendu hommage aux 44 enfants et 7 adultes de la colonie d'Izieu.



Mai

Marche des fiertés à Foix le **17 mai** organisée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.



Le **17 mai**, à l'occasion du 10^e anniversaire du mariage pour tous, la Monnaie de Paris a lancé une nouvelle pièce commémorative de 10€ en présence de la DILCRAH et de nombreux ministres.



Juin

Le **1^{er} juin**, la DILCRAH a signé une convention de partenariat avec le parquet de Versailles et la maison Zola-musée Dreyfus pour la mise en place de stages de citoyenneté à destination des jeunes âgés de 13 à 18 ans auteurs d'infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe ou pris en charge dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative.



Juillet

Marche des fiertés à Mende le **18 juin**, avec l'association TaPaGe.



Marche des fiertés des Pyrénées-Orientales à Perpignan le **1^{er} juillet** organisée par le Centre LGBT+ 66.



Sortie du plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026) le **10 juillet**.

Septembre

Le **1^{er} septembre**, Olivier Klein a pris ses fonctions de délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+. Le **25 septembre**, il saisit le Procureur de la République de Paris au titre de l'article 40 contre les chants homophobes de supporters du PSG lors du match de football PSG-OM au Parc des Princes.



Octobre

Le **25 octobre**, la DILCRAH a réuni son réseau de référents préfectoraux pour son séminaire annuel.



Inauguration du 1^{er} Centre mobile LGBT+ dans les Hautes-Pyrénées le **9 octobre**, initié par l'association Accept.



Novembre

Le **9 novembre**, la DILCRAH a signé avec le Mémorial du Camp des Milles une convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2023-2025.



Signature de la convention pluriannuelle d'objectifs avec la scène nationale Châteaullon-Liberté le **16 décembre**, à Toulon.



Au **mois de décembre**, la DILCRAH a participé aux CORAH des préfectures de l'Aisne, de Paris, de Gironde et des Alpes-de-Haute-Provence afin de faire le bilan des actions territoriales de lutte contre la haine et les discriminations.

8^e réunion plénière du Comité directeur pour l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) présidée par la France et qui s'est tenue au Conseil de l'Europe à Strasbourg du **5 au 7 décembre**.



Décembre



Le **12 novembre**, la DILCRAH était aux côtés de nos concitoyens et de nombreux membres du Gouvernement rassemblés lors de la grande marche organisée contre l'antisémitisme à Paris.

LA DILCRAH AGIT POUR PLUS DE FRATERNITÉ

Qu'est-ce qu'une délégation interministérielle ? La réponse n'est pas si évidente. Ce n'est pas une direction d'administration centrale classique, ni un service ministériel ni une entité indépendante. La DILCRAH peut être présentée autour de 4 missions clés et avec une seule ambition : lutter contre toutes les formes de haines.

Depuis sa création, la DILCRAH est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+. La Délégation a été créée en février 2012 mais son champ d'intervention s'est élargi à la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ fin 2016, et ce à la suite de la recommandation d'institutions européennes.

Placée sous la tutelle du Premier ministre, la DILCRAH est dirigée par Olivier Klein depuis le 1^{er} septembre 2023. Elle exerce un rôle de conseil et d'animation auprès des ministères et a vocation à être l'interlocutrice privilégiée des acteurs institutionnels et associatifs de défense des droits de l'homme, et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.

2023 a été une année de renouvellement, avec deux nouveaux plans nationaux : de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+. La DILCRAH se voit donc confier pour la première fois la lutte contre les discriminations liées à l'origine. Par ailleurs, des mesures de lutte contre l'antisémitisme sont intégrées dans le plan.

1

Sa mission première est de conseiller le Gouvernement pour lui permettre d'élaborer des politiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, un engagement qui passe par les deux plans d'actions nationaux. En assumant la réalité de certaines formes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations en France, ces plans ont pour objectif de donner à l'action publique les moyens de les mesurer et de les corriger. **Pour que la promesse républicaine d'égalité des droits et des chances soit une réalité** : dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux services publics, à la sécurité, à la justice, pour le respect et la dignité de tous. Ils ont été élaborés en concertation avec des acteurs de la société civile (associations, fondations et lieux de mémoire et d'histoire) ainsi que des institutions indépendantes (Commission nationale consultative des droits de l'Homme, Défenseur des droits, Arcom).

L'intérêt de ces plans est d'engager l'ensemble des ministères, permettant de conduire des actions en matière d'éducation, de police et de justice mais aussi de culture, de numérique, de sport, de santé, d'enseignement supérieur et de recherche et dans tous les territoires : quartiers prioritaires politique de la ville, outre-mers et ruralité.

2

Sa deuxième mission est d'incarner les deux plans nationaux au plus près des territoires et des habitants. Cela passe par le soutien aux acteurs de terrain et aux actions concrètes portées à la fois par des lieux de mémoire, des établissements publics, des écoles et universités et des acteurs associatifs. Les moyens financiers alloués à la DILCRAH permettent d'incarner et de rendre opérante la politique publique dans les territoires. **En 2023, le soutien total de la DILCRAH aux acteurs de terrain s'élevait à 8,4 millions d'euros.**

3

Sa troisième mission est d'élaborer et d'animer des actions de formation initiale et continue en direction des policiers, gendarmes, magistrats et enseignants.

Le public ciblé par la formation s'élargit progressivement à d'autres agents publics ou chargés d'une mission de service public. Par ailleurs, quand des actes délictueux sont relevés, la DILCRAH, comme tout agent public, à l'obligation de **saisir le procureur de la République au titre de l'article 40** du Code de procédure pénale, pour dénoncer des propos à caractère raciste, antisémite, xénophobe, anti-LGBT+, d'appel au meurtre ou d'incitation à la haine.

4

Enfin, sa quatrième mission est de porter la voix de la France à l'international et dans des groupes de travail placés auprès d'institutions européennes, notamment le Conseil de l'Europe. Ce qui permet de travailler à l'écriture d'un certain nombre de recommandations pour qu'elles puissent s'appliquer sur le territoire français. Puisque la DILCRAH n'a pas son équivalent dans les autres pays européens, sa participation aux travaux des institutions européennes est très attendue.

Une déclinaison territoriale

Dans chaque département, la DILCRAH a un référent en préfecture chargé d'assurer la bonne déclinaison des actions et d'animer le comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine (CORAH).

Co-présidé par le préfet de département et le Procureur de la République, le CORAH se réunit *a minima* deux fois par an. Il est un lieu privilégié de dialogue entre l'État, ses différents services et les acteurs de terrain.



LA DILCRAH MOBILISÉE AUPRÈS DES ACTEURS DE TERRAIN POUR LUTTER CONTRE TOUTES LES HAINES

Les partenariats de la DILCRAH sont organisés autour de trois grands dispositifs : les appels à projets (local et national), les conventions pluriannuelles d'objectifs et les plans territoriaux.

Le soutien aux acteurs de terrain

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine est une priorité absolue du Gouvernement. Les haines racistes, antisémites, antitsiganes et homophobes et toutes les discriminations qui les accompagnent remettent en cause les droits fondamentaux et notre pacte républicain. Elles se nourrissent de l'ignorance et de la peur. La mobilisation de toute la société est nécessaire pour combattre ces fléaux.

Les politiques de l'État en la matière sont coordonnées par la DILCRAH, dont les crédits à hauteur de **8,4 millions d'euros en 2023** ont permis aux associations et aux structures partenaires de porter des projets de sensibilisation, d'accompagnement des victimes, d'éducation, mais aussi de formation des professionnels, de lutte contre la haine en ligne ou de promotion de la fraternité.

1030, c'est le nombre de projets que la délégation a financés en 2023 sur l'ensemble du territoire national : associations, lieux de mémoire, établissements d'enseignement scolaire ou universitaire, collectivités, qui à nos côtés ont agi au quotidien pour combattre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+. Parmi les projets financés, 55 % d'actions étaient dirigées contre le racisme et l'antisémitisme, et 45 % dirigées contre la haine anti-LGBT+.

L'APPEL À PROJETS LOCAL

Depuis 2021, la DILCRAH a lancé un appel à projets local, piloté par les préfetures, qui soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine : associations loi 1901, établissements scolaires (collèges, lycées) et culturels.

Doté d'une enveloppe de **2,6 millions d'euros en 2023**, l'appel à projets local a soutenu des actions d'éducation, de prévention, de formation et d'aide aux victimes ainsi que celles relatives à la communication et à l'organisation d'événements en lien avec la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine ainsi que la lutte contre la haine anti-LGBT+.

ZOOM SUR Réunion des référents préfectoraux



Le 25 octobre 2023, la DILCRAH a réuni son réseau de référents préfectoraux pour son séminaire annuel. Le député Marc Ferraci était également présent pour présenter le projet de loi sur les testings. Les associations la LICRA et SOS homophobie ont présenté leurs actions. Une journée riche en échanges au cours de laquelle Olivier Klein a rappelé l'importance d'aller à la rencontre des associations et d'en mobiliser de nouvelles sur nos sujets essentiels de lutte contre toutes les discriminations.

L'APPEL À PROJETS NATIONAL

L'appel à projets national s'articule autour des axes et priorités définis dans le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026 et le plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2023-2026.

Doté d'un **budget de 5,4 millions d'euros**, cet appel à projets national s'adresse aux seules structures dont les actions sont de portée nationale et visent à lutter exclusivement contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT+ et les discriminations liées à l'origine, à l'exclusion des structures déjà financées par une convention pluriannuelle d'objectifs.

LES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS

Ces conventions s'adressent aux structures dont les actions s'inscrivent dans la régularité sur un temps long et dont la gouvernance et les équipes permettent un suivi précis et analytique des actions portées à la convention. Aucune CPO ne peut être signée avec une structure de moins de trois ans d'ancienneté et/ou n'ayant jamais été financée sur les crédits de la DILCRAH.

Pour l'année 2023, la DILCRAH a signé 29 CPO avec les structures partenaires, dont 10 nouvelles CPO LGBT+ : APGL, Compagnie Le Trimaran, Contact France, Écrans mixtes, Fédération nationale de l'Autre Cercle, Foot ensemble, FSGL, Grey Pride, Lumière, Sis-Association

Et 19 nouvelles CPO concernant les sujets racisme et antisémitisme : ACHAC, AFEV, CoExist, e-enfance, MNHI, LDE 75, Camp des Milles, Les témoins des témoins, Ligue des droits de l'Homme, Maison Zola - Musée Dreyfus, Mémorial du Camp de Rivesaltes, MRAP, Multikulti Média, Observatoire du conspirationnisme, ONACVG, Sportitude, The Beit Project, Théâtre Liberté, UNSS.

Un soutien exceptionnel pour les Centres LGBT+

Pour renforcer l'accompagnement et l'accès aux droits des personnes LGBT+, la DILCRAH finance les Centres LGBT+ via ses appels à projets. Pour renforcer le budget des Centres existants ainsi que l'ouverture de dix nouveaux en France, la Première ministre Élisabeth Borne a annoncé le 4 août 2022 une enveloppe exceptionnelle de 3 millions d'euros. 1,5 million d'euros a été attribué fin 2022 par la DILCRAH à 35 Centres LGBT+ existants pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement. Ces crédits ont aussi permis de financer 2 nouveaux Centres, celui de Marseille porté par Fierté Marseille Organisation et le premier Centre mobile en Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées porté par l'association Accept, les deux ont été inaugurés fin 2023.

Ces Centres LGBT+ mènent des missions diverses dont, de manière non-exhaustive :

- ➔ L'accueil de personnes LGBT+ ou de leurs proches ;
- ➔ L'orientation juridique de personnes victimes de violences ou de discriminations ;
- ➔ La prévention santé (notamment santé sexuelle et prévention du VIH) ;
- ➔ Les interventions de prévention en milieu scolaire ;
- ➔ La domiciliation et l'accueil d'associations locales ne disposant pas de locaux en propre.



Olivier Klein en visite au Centre LGBT+ de Lyon

ZOOM SUR L'inauguration du 1^{er} Centre mobile LGBT+ le 9 octobre



« Cette année a été particulièrement marquante pour notre organisation, grâce à l'accompagnement et au soutien continu de la DILCRAH. Notre projet phare, l'ouverture de « La Maison de la Diversité » à Saint-Gaudens, a non seulement marqué le début d'une nouvelle ère pour la communauté LGBT+ en Haute-Garonne, mais a également servi de modèle pour l'inclusion et le soutien communautaire dans le Comminges. Ce centre offre désormais une variété de services, allant de l'écoute sans jugement, de l'information, du conseil juridique à l'accompagnement psychologique, et est devenu un lieu de refuge et de rencontre pour beaucoup. La venue de Monsieur Olivier Klein le 9 octobre pour l'inauguration du 1^{er} Centre mobile LGBT+ en France a permis de mettre en valeur les actions que nous menons dans les zones rurales en offrant ainsi soutien et visibilité à ceux qui en ont le plus besoin. Ce projet innovant a non seulement élargi notre portée, mais a également renforcé notre mission de promouvoir l'égalité et l'inclusion sur notre territoire. Ces initiatives n'auraient pas été possibles sans le soutien et les ressources que la DILCRAH a mises à notre disposition. Nous sommes fiers de ces réalisations et enthousiastes à l'idée de continuer cette belle collaboration. »

Françoise Lanfant-Piquemal,
Présidente d'ACCEPT

ZOOM SUR

Le lancement du guide sur le respect des droits des familles et futures familles LGBT+

Depuis la promulgation le 3 août 2021 de la loi relative à la bioéthique, les droits des familles LGBT+ ont évolué. La DILCRAH a réalisé en janvier 2023 un guide pratique pour accompagner les parents et futurs parents LGBT+ en leur permettant de connaître leurs droits, de les faire respecter et de les faire valoir.

Le guide « Le respect des droits des familles et futures familles LGBT+ » est à destination en premier lieu de ces familles mais il peut être utilisé par toute personne qui les accompagne. Il a été largement diffusé sur le territoire, aux associations, Centres LGBT+, collectivités, etc.



PLANS TERRITORIAUX

La signature de plans territoriaux avec les collectivités a pour but de développer un maillage territorial en créant un réseau des villes et des territoires engagés dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.

Chaque plan, d'une durée de 3 ans, doit comporter des mesures dans les domaines suivants :

- Mémoire et histoire,
- Éducation aux médias et à la cyber vigilance,
- Formation des agents publics de la collectivité concernée,
- Sensibilisation des habitants,
- Aide aux victimes,
- Sport et culture.

La DILCRAH soutient financièrement la mise en œuvre de ces plans ambitieux. **À ce jour, 6 collectivités ont adopté des plans territoriaux :** Vitrolles, Communauté de communes des vallons du Lyonnais, Toulouse, Sarcelles, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin.

ZOOM SUR

Le plan territorial de Vaulx-en-Velin



Le 16 mars, la ville de Vaulx-en-Velin a signé son nouveau plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations avec la DILCRAH et de nombreux partenaires. Depuis 2014, la ville met en place un appel à projets à destination des habitants pour combattre ces fléaux. La DILCRAH se félicite de la déclinaison territoriale du plan national par la ville de Vaulx-en-Velin et salue son engagement depuis de nombreuses années dans la lutte contre la haine.

Lutte contre la haine en ligne

L'espace public numérique est un espace de liberté d'expression et de création auquel chacun doit pouvoir accéder. En revanche, les propos haineux ou discriminatoires et les appels à la violence n'y ont pas leur place. Ils peuvent conduire au pire et nécessitent une réponse judiciaire rapide et efficace. **La DILCRAH agit donc contre la haine en ligne et sur les réseaux sociaux à la fois à travers la veille active et le signalement des contenus illicites** et en soutenant des associations chargées de lutter contre les discours de haine.

PHAROS

Le ministère de l'Intérieur a mis en place un dispositif permettant le signalement des faits illicites de l'Internet. Il s'agit de la plateforme PHAROS (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements), qui permet de signaler en ligne les contenus et comportements illicites de

ZOOM SUR

« Civisme et jeu vidéo : réinventons les codes »

Le 29 mars, la DILCRAH organisait au Campus Cyber la restitution du projet inédit « Civisme et jeu vidéo : réinventons les codes ». En juin 2022, en partenariat avec la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et la Direction interministérielle du numérique (DINUM), la DILCRAH a lancé une démarche collaborative de promotion du civisme en ligne dans l'univers du jeu vidéo et du e-sport. L'objectif : co-créer des outils pour lutter contre la toxicité en ligne et préserver l'expérience de jeu. Les participantes et participants se sont mobilisés sur une série d'ateliers pour proposer des solutions justes, et notamment des campagnes digitales autour d'un code de modération (tuto) des joueurs. Cette action innovante est pérennisée dans le cadre du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026).



l'Internet. Des policiers et gendarmes affectés à la plateforme PHAROS vérifient que les contenus et comportements signalés constituent bien une infraction à la loi française. Leur mission est de les traiter et d'alerter les services compétents tels la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les Douanes. Une enquête est alors ouverte sous l'autorité du Procureur de la République territorialement compétent.

ARTICLE 40

La DILCRAH signale au Procureur de la République, conformément aux dispositions de l'article 40-1 du Code de procédure pénale, les actes de haine en ligne dont elle a connaissance.

La lutte contre les discriminations

Conformément à son dernier plan national présenté en janvier 2023, la DILCRAH déploie de nouvelles compétences en matière de lutte contre les discriminations liées à l'origine. Trois axes prioritaires sont définis. D'une part, lutter contre les discriminations nécessite de mieux les mesurer. Pour cela, l'État souhaite développer la pratique du « testing » qui permet de révéler l'existence de pratiques discriminatoires dans des champs variés comme l'emploi ou le logement. D'autre part, le plan fixe pour objectif clair de renforcer la sensibilisation de l'ensemble des acteurs aux enjeux des discriminations liées à l'origine. Enfin, le plan vise à améliorer la protection et l'accompagnement des personnes victimes de discriminations.

Parallèlement à la mise en œuvre du plan, l'Assemblée nationale a adopté le 6 décembre 2023 en première lecture une proposition de loi visant à lutter contre les discriminations. Cette loi confierait à la DILCRAH de nouvelles compétences en matière de testing et lui permettrait de renforcer la prévention et la correction des situations de discrimination, notamment en matière d'accès à l'emploi ou au logement.

TÉMOIGNAGES DES ASSOCIATIONS

Les Déconspirateurs



« Les liens entre les préjugés racistes, l'antisémitisme, les discours de haine en général et le complotisme sont étroits et bien documentés¹. Or, le complotisme s'est développé de manière inquiétante ces dernières années. Convaincus qu'il fallait le combattre sur son terrain de prédilection, Internet, nous avons souhaité proposer au public une émission régulière destinée à déconstruire les théories du complot et à les analyser sous un angle résolument critique. Co-animée par Rudy Reichstadt et Tristan Mendès-France, et présentée par David Medioni, « Les Déconspirateurs – l'émission » a été lancée à l'automne 2021 par *Conspiracy Watch*. Elle est disponible sur YouTube, Facebook ainsi qu'en podcast. Ce programme unique en son genre, filmé au sein de notre rédaction, est l'occasion d'échanger, pour une durée d'une heure à chaque fois, avec un intellectuel, un journaliste, un chercheur ou un expert, toujours autour de thématiques liées à la comploosphère et à la haine en ligne. »

Rudy Reichstadt,
Directeur de l'Observatoire du conspirationnisme

¹. Voir notamment Sebastian Dieguez et Laurent Cordonier, « Le complotisme, moteur du racisme », in *Tangram (revue de la Commission fédérale contre le racisme, Suisse)*, n° 45, 2021. URL : <https://www.ekr.admin.ch/f846.html>

A2CGA



« Grâce à la DILCRAH, A2CGA a pu corriger les épreuves du concours national sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie le lundi 3 juin 2023 à l'Institut du monde arabe et remettre les prix aux lauréats le 18 mars 2024 au Sénat sous le parrainage de M. Rachid TEMAL, sénateur et président du groupe d'amitié France-Algérie, en présence de Karim AMELLAL, ambassadeur de France (DIMED), de Benjamin STORA, président d'honneur du jury et de M. Rachid ARHAB, maître de cérémonie. Lors de sa première édition, le concours a réuni grâce à la DILCRAH, 431 élèves, 28 professeurs, donnant ainsi la possibilité à 23 établissements de s'investir concrètement sur cette histoire qui résonne encore aujourd'hui. Plus de la moitié des académies ont ainsi été représentées. La deuxième édition du concours, « La vie quotidienne en Algérie 1830-1962 » sera corrigée le 3 juin prochain à l'Institut du monde arabe par un jury présidé par M^{me} Raphaëlle BRANCHE. Les prix seront remis au Sénat en octobre 2024. Pour la troisième édition, un groupe d'historiens est en train de travailler pour proposer une nouvelle thématique à notre comité pédagogique : la thématique 2025 sera communiquée dès le mois de juin 2024. »

Aurélien Sandoz,
Président d'A2CGA

Les Audacieuses et les Audacieux



« En 2023, le soutien de la DILCRAH nous a permis de collecter les témoignages de parcours de vie des seniors LGBT+ et seniors vivant avec le VIH sous différents formats vidéos. Par cette action, nous avons pu rendre visibles et donner la parole aux personnes concernées et ainsi faire de la pédagogie et lutter contre les discriminations. Ces témoignages sont notamment utilisés auprès des élus, des professionnels de la gérontologie et du grand public :
- dans les différents colloques et tables rondes publiques sur les sujets de la vieillesse (prévention, vie affective et sexuelle...). Notre association promeut de nombreux messages pédagogiques pour lutter contre l'âgisme, les LGBTI-phobies, nous communiquons sur le bien vieillir heureux et les formes d'habitats alternatifs (habitat inclusif, habitat participatif...)
- dans le cadre de l'essaimage de notre projet « Maison de la Diversité » dans les grandes villes Strasbourg, Paris, St-Denis, les Lilas, Toulouse...
- dans le module de formation en EHPAD « Approche inclusive de la vie affective et sexuelle de la personne âgée ». »

Stéphane Sauvé,
Délégué général des Audacieuses et des Audacieux

D'ailleurs et d'ici



LE CENTRE
DE RESSOURCES
FRANCE PLURIELLE

« Dès la création du média D'ailleurs et d'ici (d'abord sous forme de revue, puis de média numérique), la DILCRAH a été un partenaire historique, en soutenant notre apport singulier au paysage médiatique, contre tous les racismes, mettant en lumière les dynamiques dans les quartiers tout en questionnant les problèmes, évoluant vers un rejet de toutes les exclusions et discriminations (LGBT+, handicaps...). En soutenant également nos actions de terrain, à partir de ce média : des ateliers où des jeunes apprennent des techniques journalistiques, tout en travaillant des sujets de fond : histoire des racismes, de l'antisémitisme, emploi et discriminations, inclusion par le sport. Avec le podcast Jeunesse plurielle, à nouveau soutenu par la DILCRAH, nous avons fait entrer en conversation des 15-20 ans, vivant différentes formes de discriminations. Enfin, nos ateliers nous ont amenés à deux constats. D'une part, les besoins de ressources concernant l'histoire de la traite et de l'esclavage, l'histoire coloniale et l'histoire de la Shoah. D'autre part, la nécessité de recenser des ressources sur la question LGBTQIA+ qui mettent en avant sa pluralité : sa présence dans les quartiers populaires et ruraux, son universalisme. Nous avons donc créé en 2021 et 2023, nos deux centres de ressource, dont la DILCRAH est, à nouveau, un partenaire privilégié. »

Marc Cheb Sun,
Fondateur de D'ailleurs et d'ici,
association MultiKulti Média

Fédération LGBTI+

Le partenariat avec la DILCRAH est essentiel pour renforcer le réseau national des Centres LGBTI+. Grâce à son écoute et son soutien institutionnel, elle valorise notre expertise et contribue à la cohérence des politiques publiques contre les discriminations anti-LGBTI+ à l'échelle nationale. La DILCRAH a facilité l'accès à des ressources techniques vitales pour de nombreux Centres grâce au fonds de soutien initié par le Gouvernement. Son appui opérationnel a été un levier incontestable pour nos actions. Grâce à son action, les Centres LGBTI+ bénéficient d'un soutien effectif à leur fonctionnement quotidien. Elle a aussi soutenu d'importants projets d'intérêt général visant la prévention des discriminations, l'accompagnement des victimes et la promotion de la culture et de l'éducation populaire. Les impacts positifs sur le bien-être, la santé, et les droits des personnes LGBTI+ sont manifestes. Bien qu'il reste encore des défis, la DILCRAH reste un partenaire de confiance sur lequel nous savons pouvoir compter.

Kévin GALET-IEKO,
Président de la Fédération LGBTI+

UEJF

Jeudi 5 octobre 2023. 2 jours seulement avant le 7. Au centre social Danube, dans le 19^e arrondissement, 150 personnes sont rassemblées sous une cabane montée spécialement pour l'occasion. Responsables associatifs, étudiants juifs, citoyens du 19^e. Juifs, musulmans, chrétiens, athées. Chacun apprend à découvrir l'Autre.



Ce moment est représentatif de la force du partenariat qui lie l'UEJF à la DILCRAH. D'abord parce que ce projet de dialogue, Souccot expliqué à nos potes, est un projet qui dure depuis de nombreuses années, à l'image du soutien constant et fidèle de la DILCRAH. Ensuite, parce qu'il représente cette société de l'échange et de la curiosité pour l'Autre, que nous construisons en lieu et place de la haine.

Grâce au soutien et à l'accompagnement de la DILCRAH, l'UEJF déploie une action globale contre le racisme et l'antisémitisme sur tout le territoire, dans les campus, les quartiers populaires et sur Internet. Toute l'année, nous menons des campagnes de dénonciation des actes et discours de haine dans le débat public, nous sensibilisons les acteurs clés et créons des alliances pour faire vivre l'antiracisme universaliste.

Depuis le 7 octobre, si l'antisémitisme a progressé, l'énergie que nous déployons pour y faire face s'est également démultipliée. Comme toujours, l'accompagnement de la DILCRAH est indispensable à ce mouvement.

Samuel Lejoyeux,
Président de l'Union des étudiants juifs de France

Radio Aviva

Dans notre engagement à défendre la lutte contre l'homophobie et augmenter la visibilité des structures en faveur de la communauté LGBTQI+, Radio Aviva a fait écho à la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, à la Marche des Diversités avec notre partenaire Fierté Montpellier Pride (LGBTQI), avec le Centre LGBT+66 et le Festival « Et Alors ?! » à Perpignan, et l'association l'Arènes des Fiertés à Nîmes. Suite au plan d'actions contre le racisme et l'antisémitisme de la région Occitanie, la radio a été retenue pour deux appels à projets, l'un avec la DILCRAH sur le thème Fraternité et lutte contre le racisme, et l'autre pour réaliser 11 clips pour déconstruire les préjugés antisémites. Ces clips intitulés Occitanie trip ont été validés par le rectorat de l'académie de Montpellier pour servir de matériel pédagogique à destination des enseignants.

Aussi, pour sensibiliser à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, nous relayons diverses cérémonies et événements (Libération des camps, Rafle du Vel d'Hiv, Concours national de la Résistance et de la déportation 2023), et animons des ateliers pédagogiques en ce sens.

Samuel COHEN-SALMON,
Directeur Développement, Radio AVIVA



FORMER ET SENSIBILISER LES AGENTS PUBLICS POUR MIEUX AGIR

Le nouveau plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) prévoit dans son 3^e axe « Mieux éduquer et mieux former », la formation de 100 % des agents de la fonction publique d'État avant 2026 : administrations centrales, personnels enseignants et encadrants, forces de sécurité intérieure. En parallèle, la formation des magistrats est renforcée. Dans ce cadre, la DILCRAH poursuit ses actions de formations initiale et continue.

La formation initiale obligatoire des forces de sécurité intérieure

La DILCRAH intervient dans toutes les écoles de police et de gendarmerie pour outiller les policières, policiers et gendarmes à la bonne prise en compte de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBTI+. Des interventions dédiées d'une durée de 2 heures dans le cadre d'interventions tripartites (DILCRAH et les associations LICRA et FLAG! pour une durée totale de 6 heures) sont prévues par les écoles de police et de gendarmerie afin non seulement de former les « futurs référents accueil » des commissariats et des brigades mais également de sensibiliser l'ensemble des forces de l'ordre au traitement des délits et crimes de haine.



La DILCRAH est intervenue à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale de Melun aux côtés de l'association FLAG! dans le cadre d'une formation.

L'objectif réaffirmé est de mieux former pour mieux accueillir les victimes, qualifier les plaintes, favoriser les investigations et augmenter le nombre de condamnations. A cet égard, le nouveau plan national 2023-2026 s'attache à mieux prendre en compte les victimes et à mieux sanctionner les auteurs. Il s'agit d'améliorer les conditions d'enregistrement des plaintes, de renforcer la formation des magistrats et policiers et d'améliorer le cadre juridique.

La formation continue déconcentrée dans des lieux de mémoire à destination des enquêteurs et des magistrats



La DILCRAH a initié, depuis 2022 un partenariat avec l'École nationale de la magistrature dans le cadre de formations continues déconcentrées, qui prévoit des actions de sensibilisation en lien avec différents lieux de mémoire. Des journées de formation sont proposées aux magistrats des Cours d'appel de Paris et Versailles en partenariat avec le musée d'art et d'histoire du Judaïsme (MahJ), l'Institut du monde arabe (IMA) et le mémorial de la Shoah. Ce format inédit poursuit un double objectif : mieux identifier et poursuivre les discours et les actes de haine et mieux accueillir et accompagner les victimes.

Ainsi, le 17 novembre 2023, le mémorial de la Shoah a accueilli près de 35 magistrats et le 20 novembre à l'IMA, 32 magistrats ont pu se retrouver pour une journée autour de la thématique « la découverte du Paris arabe ». Durant ces journées, des conférences sont proposées et permettent de réunir des professionnels du droit, des historiens et de visiter des lieux de mémoire ainsi que des lieux de culte.



Aussi, dans le cadre de ses formations déconcentrées, la DILCRAH a proposé le 13 avril 2023 une journée de formation continue déconcentrée à destination des enquêteurs, policiers, gendarmes et des magistrats des Hauts-de-France, en partenariat avec l'École nationale de police de Roubaix et le musée de la résistance de Bondues.

Au cours de l'année 2023, 3270 personnes ont pu bénéficier de ces interventions.

Formation des agents de la Monnaie de Paris



Dans le cadre de son plan stratégique « Ambitions 2027 », la Monnaie de Paris a pris des mesures concrètes pour lutter contre toutes les formes de discrimination. C'est pourquoi, elle a fait appel à la DILCRAH pour former tous ses collaborateurs à l'inclusion et à la prévention des discriminations. Des ateliers ont été organisés en 2023 avec un total de 8 sessions à Paris

et 4 sessions à Pessac. Les objectifs : informer et sensibiliser les participants aux différentes formes de discrimination, promouvoir l'empathie et le respect mutuel, et encourager la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise.

Le 17 mai 2023, à l'occasion du 10^e anniversaire du mariage pour tous, la Monnaie de Paris a lancé une nouvelle pièce commémorative de 10€. La frappe inaugurale de cette monnaie a eu lieu en présence des ministres Isabelle Rome, Christiane Taubira et Clément Beaune, symbolisant ainsi le soutien fort de la Monnaie de Paris en faveur de l'égalité des droits.



ZOOM SUR Les stages de citoyenneté pour les mineurs



Le 1^{er} juin 2023, la DILCRAH a signé une convention de partenariat avec le parquet et le tribunal de Versailles, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse et la maison Zola-Musée Dreyfus pour la mise en place de stages de citoyenneté à destination des jeunes âgés de 13 à 18 ans auteurs d'infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe, ou pris en charge dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative. Ces stages, d'une journée, ont pour objet de rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine.

“ TÉMOIGNAGE

MAGALI BRUNI,
Responsable formation
et gestion des compétences
à la Monnaie de Paris

Les retours sur ces sensibilisations sont dans l'ensemble très positifs et ont également permis de remonter certains propos racistes qui jusqu'alors n'avaient jamais été signalés à la direction, voire avaient été dissimulés. Cette libération de la parole est salutaire pour les victimes et bénéfique pour l'entreprise et ses salariés. ”

“ TÉMOIGNAGE DE MAGISTRAT

Ce fut une journée particulièrement enrichissante, qui nous permet de se familiariser avec de nombreuses notions devenues parfois au fil des ans un peu floues. Les deux intervenants étaient non seulement pédagogues mais très enthousiastes à l'idée de partager leur savoir.

Je recommande chaleureusement ces journées de sensibilisation à l'initiative de la DILCRAH dans des lieux splendides que nous n'aurions sans doute pas investis de cette façon sans les intervenants particulièrement intéressants.

Toutes les journées proposées ont été très suivies par de nombreux collègues, désireux de perfectionner leurs connaissances afin de pouvoir aborder leurs contentieux sous un autre angle. ”

“ TÉMOIGNAGE

ALEXANDRE COUTURAS
Conseiller mémoire à la Protection judiciaire de la jeunesse, une direction du ministère de la Justice en charge des mineurs délinquants

Je me suis inscrit au diplôme universitaire de formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme pour développer ma pratique professionnelle, dans les contenus que je propose aux mineurs placés sous protection judiciaire comme dans les formations que je dispense à l'Université Paris 8.

Professionnel de la mémoire, la prévention et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme font partie de mon quotidien. Ce DU me permet d'affiner ma manière de travailler, et c'est bien là la priorité, mais il sanctionne également d'une connaissance et d'un savoir-faire spécifique.

La richesse de ce programme réside à la fois dans l'hétérogénéité des profils et des périmètres d'action des professionnels qui composent le groupe d'étudiants, et également dans la diversité des enseignements et des approches proposés. Le réseau formé par les étudiants qui ont suivi cette formation est une véritable force. La lutte contre le racisme et l'antisémitisme, bien qu'elle se manifeste à bien des endroits, est portée souvent par des professionnels isolés dans leur milieu. Savoir qu'ailleurs, d'autres mettent en place des projets ou des programmes qui vont dans le même sens que notre propre action et qu'ils partagent les mêmes objectifs que nous incite à continuer la lutte pour une société guérie de ses maux. ”



PRÉVENIR LE RACISME, L'ANTISÉMITISME, LA HAINE ANTI-LGBT+ PAR L'ÉDUCATION, LA CULTURE, LA RECHERCHE ET LA TRANSMISSION

L'éducation est un levier indispensable pour lutter contre toutes les formes de haine et bâtir des sociétés inclusives. L'égalité, le respect et la tolérance sont des valeurs qui fondent le pacte républicain et doivent être transmises à la jeunesse.

La DILCRAH est mobilisée aux côtés de l'École, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des institutions mémorielles et culturelles. Aussi, la DILCRAH apporte aussi son soutien à des partenaires divers accompagnant les nombreuses actions pédagogiques permettant de faire vivre, sur le terrain, ces valeurs.

Un partenariat solide avec l'Éducation nationale

FORMATION EN INSPÉ*

La DILCRAH intervient directement dans le cadre de la formation initiale des futurs enseignants du premier et second degré. Ces formations portent sur des enjeux de définition, de rappel de la législation française et européenne en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, ainsi que sur des « cas d'école ». Elles s'accompagnent de la présentation des outils et des ressources mis à disposition des équipes Valeurs de la République pour combattre les préjugés racistes, antisémites et LGBT+-phobes, en premier lieu les vademecum Agir contre le racisme et l'antisémitisme et Prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées.



* Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

PLAN EXCEPTIONNEL DE FORMATION À LA LAÏCITÉ ET AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Dans le cadre du plan national de formation à la laïcité et aux valeurs de la République organisé par l'Éducation nationale, Mathias Dreyfuss, délégué interministériel adjoint, ouvrait le séminaire des 15 et 16 mai 2023 aux côtés du ministre de l'Éducation nationale et à la Jeunesse, Pap Ndiaye.

Ce programme national de formation a permis de former plus de 300 000 enseignants sur les enjeux démocratiques et les valeurs républicaines au cœur de l'éducation. Ces deux journées ont clôturé ce plan d'une ampleur exceptionnelle et ont permis d'aborder différentes thématiques dont les outils de l'institution scolaire pour répondre aux discriminations et faire progresser l'égalité.

La participation et l'engagement de la DILCRAH à ce plan de formation rappellent et soulignent le lien étroit existant entre les valeurs de la République et les enjeux

de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'ensemble des discriminations. Ces enjeux, par nature transversaux à l'ensemble des ministères et des administrations, figurent explicitement parmi les politiques prioritaires du Gouvernement.



SEMAINE D'ÉDUCATION ET D' ACTIONS CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Du 20 au 26 mars 2023, plus de 200 actions ont été engagées dans le cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme sur tout le territoire français. Valorisant l'investissement des acteurs et partenaires de la DILCRAH, cette semaine a été



l'occasion d'actions culturelles, conférences, expositions, projections vidéo, tables-rondes, etc. Des institutions, associations, établissements scolaires et universitaires ainsi que des musées et lieux de mémoire ont contribué à faire de cette semaine un temps fort de la mobilisation pour la fraternité. La DILCRAH s'est rendue sur place pour prendre part et mettre en valeur quelques unes de ces actions.

Le soutien aux lieux de mémoire et culturels

Les lieux de mémoire et d'histoire jouent un rôle déterminant en contribuant à faire comprendre les mécanismes qui sous-tendent les crimes de masse et les génocides et à déconstruire les préjugés. La DILCRAH soutient activement le travail d'éducation et de prévention que ces musées, mémoriaux et institutions culturelles mènent quotidiennement.

Mise en réseau des musées et lieux d'histoire

Le 29 novembre 2023, le Palais de la Porte Dorée a accueilli le séminaire de lancement de la mise en réseau des musées et sites de mémoire et d'histoire luttant contre le racisme, l'antisémitisme et l'antitsiganisme. Ouvert par la ministre Béangère Couillard et clôturé par le délégué Olivier Klein, ce séminaire a fixé le cadre d'une réflexion commune en lien avec l'Éducation nationale autour de la mesure phare prévoyant une visite obligatoire pour chaque élève, durant sa scolarité, dans un site d'histoire ou de mémoire.



TÉMOIGNAGE LIEU DE MÉMOIRE

LÉNA CASIEZ,
Responsable du Pôle Éducation Culture Recherche et International (E.C.R.I.) à la Fondation du Camp des Milles



La DILCRAH a accompagné cette année encore le dispositif de labellisation citoyenne créé par la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation pour la Chaire UNESCO Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires qu'elle porte avec Aix-Marseille Université. Ce dispositif, ouvert aux structures dont des membres sont formés comme référents au mémorial du Camp des Milles, a pour objectif principal de favoriser l'émergence de projets d'actions contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations. Vingt-cinq projets, allant de Marseille à Washington en passant par Berlin, Grenoble ou encore Israël et la Suisse, ont été récompensés le 8 novembre dans le cadre des 5^{èmes} rencontres du Label citoyen. L'un des projets a obtenu le Prix du jury ex-aequo du Prix Ilan Halimi 2024. Olivier Klein et Alain Chouraqui, président de la Fondation, ont signé une convention triennale permettant la mise en œuvre d'actions de sensibilisation très variées, en particulier dans le cadre de la SEACRA (Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme), ainsi que d'actions de formation pour des personnels très divers, y compris des fonctionnaires en situation d'autorité.

“ TÉMOIGNAGE LIEU DE MÉMOIRE

CONSTANCE RIVIÈRE,
Directrice générale du Palais de la Porte Dorée

Comme chaque année, le soutien de la DILCRAH en 2023 a été déterminant pour mettre en œuvre les programmes d'actions du Palais de la Porte Dorée - Musée national de l'histoire de l'immigration visant à lutter contre le racisme et l'antisémitisme, un domaine d'intervention stratégique pour l'établissement.

En 2023, outre le Grand Festival dédié aux problématiques du sport et de la lutte contre les discriminations (2 400 visiteurs, 600 élèves), l'appui de la DILCRAH a permis la mise en place au musée et dans les établissements scolaires, de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle autour des valeurs de citoyenneté et de fraternité. Au total 18 projets scolaires impliquant plus de 600 élèves ont été menés sur l'année scolaire 2023-24. Cette offre éducative repose aussi sur le prêt d'expositions mobiles, permettant d'aller à la rencontre des publics dans les territoires, afin de mieux comprendre et répondre à leurs besoins. Le Palais de la Porte Dorée - Musée national de l'histoire de l'immigration a aussi poursuivi le déploiement de son dispositif de formation et de sensibilisation qui prend la forme d'« ateliers préjugés, stéréotypes et représentations », auprès de 400 acteurs associatifs et issus des collectivités en 2023. Enfin, grâce au soutien de la DILCRAH, près d'une centaine d'intervenants représentant plus de vingt musées sur l'ensemble du territoire et d'acteurs du monde éducatif ont été réunis au Palais de la Porte Dorée, le 29 novembre dernier, pour réfléchir à la mise en œuvre d'une des mesures phares du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) visant « à organiser une visite scolaire d'histoire ou de mémoire liée au racisme, à l'antisémitisme ou à l'antitsiganisme ». À l'issue de cette journée, à l'initiative des participants, un nouveau réseau d'acteurs a été constitué : le réseau "Musées engagés". ”



10 c'est le nombre de lieux de mémoire soutenus sur tout le territoire par la DILCRAH.

- Le Mémorial de la Shoah,
- Le Mémorial du Camp de Rivesaltes,
- Le Musée de la Résistance nationale,
- La Maison d'Izieu,
- La Fondation du Camp des Milles,
- La Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME),
- Le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (MAHJ),
- L'Institut du monde arabe (IMA),
- Le Musée national de l'histoire de l'immigration (MNHI),
- La Maison Zola-Musée Dreyfus.

5^e édition du Prix Ilan Halimi

Le Prix Ilan Halimi a été créé en 2018 par la Délégation Interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (DILCRAH) dans le cadre du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020. Il porte le nom d'Ilan Halimi, jeune français enlevé, séquestré et torturé, mort de la haine antisémite en janvier 2006.

Le Prix Ilan Halimi récompense des groupes de jeunes de moins de 25 ans qui s'engagent contre les préjugés racistes et antisémites, et mènent des projets de sensibilisation en direction d'autres jeunes. Il vise à valoriser la mobilisation de la jeunesse française contre les actes et les discours de haine par des projets de terrain très concrets.

Lundi 13 février, le Prix Ilan Halimi, a été remis aux lauréats au ministère de la Justice, en présence de nombreux ministres. Le jury présidé par Émilie Frèche a choisi de mettre en lumière quatre projets sur la quarantaine de dossiers présentés. Un grand prix et trois prix du jury ont couronné le travail mené par des jeunes enfants et adultes pendant l'année 2022.



“ PAROLE DE LAURÉATE

ROKAYA AMRIBET



Accompagnés de notre animateur jeunesse Réda, d'autres jeunes et moi-même avons réalisé le clip « Les Xénophobes Anonymes ». Ce projet nous paraissait important car il traite d'une problématique qui nous a toujours réellement tenus à cœur et nous voulions aborder le sujet du racisme avec une nouvelle approche (celle de la maladie) et un nouveau type de support (clip de rap). Invités à Paris pour réaliser un parcours citoyen avec les autres équipes lauréates mais aussi pour être récompensés lors de la cérémonie du Prix, le séjour s'est très bien déroulé. Nous avons assisté à la cérémonie d'hommage à Ilan Halimi, visité le mémorial de la Shoah. Notre référente lors de ce séjour était une stagiaire de la DILCRAH et après avoir discuté avec elle, elle m'a encouragé à postuler pour effectuer un stage au sein de la DILCRAH pour la prochaine édition du Prix Ilan Halimi. C'est dans ce contexte que dès novembre 2023, et pendant 4 mois, j'ai été stagiaire au sein de la DILCRAH. Mon stage s'est très bien déroulé et m'a permis de voir, de comprendre mais aussi de participer activement aux différentes étapes du Prix Ilan Halimi. ”

Le soutien à la recherche universitaire

La DILCRAH a poursuivi son action de soutien à la recherche universitaire en 2023 par l'octroi d'une bourse doctorale de trois ans sur les thématiques qu'elle porte pour encourager des travaux de recherche qui contribuent à une meilleure connaissance des phénomènes de racisme, d'antisémitisme, de discriminations liées à l'origine et de haine anti-LGBT+. Les contrats doctoraux proposés sont intégralement financés par la DILCRAH et ont une durée maximale de 36 mois.

En 2023, la lauréate de l'appel à contrat doctoral est Madame Inès Picaud-Larrandart, dont le projet de thèse s'intitule : Lutter contre les discriminations dans le secteur théâtral ? Les pratiques de programmation des Centres Dramatiques Nationaux (CDN) au prisme de la « diversité » et de la « parité », sous la direction du professeur Maxime Cervulle à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Par ailleurs, la DILCRAH continue de soutenir le diplôme universitaire « Formalutte » porté par la professeure d'histoire contemporaine Marie-Anne Matard-Bonucci (Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis).



“ TÉMOIGNAGE

SOLENE LÉVÈQUE,
Enseignante Histoire-Géographie-EMC,
Membre de l'équipe Valeurs de la République –
Académie de Dijon

Enseignante d'Histoire-Géographie, membre de l'équipe Valeurs de la République de l'académie de Dijon, j'ai intégré le DU Formalutte de l'Université Paris 8 dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans l'Éducation nationale. Une journée de formation, dont l'élaboration revient à chaque académie, est en effet prévue pour les personnels enseignants et non enseignants au cours de leur cinquième, dixième et quinzième année de titularisation. La formation dispensée par l'Université Paris 8 permet aussi bien d'avoir une historicisation qu'un état des lieux actuel et apporte des éclairages variés en matière de lutte contre les racismes et l'antisémitisme. Par la mobilisation des meilleurs spécialistes de la question dans de nombreux champs (police, santé, éducation, droit, génétique, géopolitique, société), le DU Formalutte apporte un contenu scientifique solide et renouvelé, indispensable à l'élaboration d'une journée formation destinée à un public désigné, qui demandera parfois à être convaincu de l'intérêt de celle-ci. À titre plus personnel, cette formation m'a permis de compléter mes connaissances, axées jusqu'à présent sur l'historique et le mémoriel et d'être mieux armée dans mes pratiques, missions et engagements professionnels et citoyens. Par ailleurs, la diversité des stagiaires a permis une multiplicité des regards, des questionnements et des échanges riches, nourris et pertinents. Formation déjà très complète, deux pistes pourraient être envisagées : la question de la posture à adopter face à des propos et/ou des actes racistes et antisémites, quel qu'en soit l'auteur. Ainsi qu'une conférence sur l'antitsiganisme.”



LES ACTIONS AU PLAN EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

La DILCRAH porte la voix de la France dans les groupes de travail au niveau européen et international. Elle entretient notamment une collaboration étroite avec la sous-direction des droits de l'homme et des affaires humanitaires, avec la direction des affaires européennes et internationales (DAEI) du ministère de la Justice et de l'Intérieur ainsi que l'ambassadrice des droits de l'homme et l'ambassadeur des droits des personnes LGBT+.

Au niveau européen

LE 3^e DIALOGUE FRANCO-ALLEMAND

Le 3^e dialogue franco-allemand sur l'antisémitisme, organisé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la DILCRAH s'est tenu à Paris le 13 décembre 2023 en présence de Robert Klinke ambassadeur des droits humains en Allemagne, et de Félix Klein, délégué du Gouvernement fédéral contre l'antisémitisme et pour la promotion de la vie juive. Les échanges ont permis de réaffirmer la volonté commune des deux pays de lutter contre l'antisémitisme et de développer leur coopération face à l'augmentation préoccupante des actes antisémites en Europe et dans le monde.



CONSEIL DE L'EUROPE : LA FRANCE PRÉSIDE LE CDADI

La DILCRAH participe au nom de la France aux travaux du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI). Créé par le Comité des ministres en 2019, le CDADI oriente les travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe en vue de promouvoir l'égalité pour toutes et tous et de construire des sociétés plus inclusives, offrant une protection adéquate contre la discrimination et la haine et respectant la diversité.

Le 1^{er} décembre 2022 à Strasbourg, le CDADI a élu Sophie Élizéon (ancienne déléguée) à sa présidence. Cette élection s'inscrit dans la continuité de la coopération entre les deux institutions, la DILCRAH et le Conseil de l'Europe, dans la lutte contre toutes les discriminations. La DILCRAH fait également partie du groupe de travail SOGI sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles mis en place fin 2021 par le CDADI.



ZOOM SUR

Le rapport sur les crimes de haine anti-LGBT+

Le 6 mars 2023, Flora Bolter a présenté le rapport final sur les crimes de haine anti-LGBT+ en France, élaboré en lien avec la DILCRAH et le Conseil de l'Europe, qui avaient organisé le 14 octobre 2022 une table ronde nationale sur le thème « Crimes de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuées en France ». Autour de la table étaient réunis les autorités nationales, les associations de défense des droits des personnes LGBT+ en France, le Conseil de l'Europe, ainsi que d'autres organisations et experts internationaux. Les participants ont pu échanger sur les mesures, les politiques publiques et la législation en vigueur et celles qui seraient nécessaires pour prévenir et combattre les crimes de haine et autres actes motivés par la haine envers les personnes LGBT+ en France, ainsi que pour soutenir les victimes.

Associations de défense des droits des personnes LGBT+, autorités nationales et journalistes ont pu prendre connaissance des 21 recommandations thématiques,



qui ont nourri le plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026).

Pour rappel, la DILCRAH représente la France au Conseil de l'Europe dans le groupe de travail « Orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre (SOGI) » pour relever les défis en matière de droits fondamentaux des personnes LGBT+ sur la base du mandat qui lui a été confié par la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur les mesures de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

LA COMMISSION EUROPÉENNE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLÉRANCE (ECRI)

La France soutient les travaux du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le racisme et l'intolérance, qui traite de ce sujet notamment dans le cadre des travaux de cette commission. Cette instance unique est chargée de contrôler l'action contre le racisme, la discrimination et l'intolérance en Europe.

Dans le cadre du suivi de son 6^e rapport, l'ECRI a entendu Sophie Élizéon (ancienne déléguée) dans le cadre d'une consultation interministérielle organisée en France courant 2023.

PLAN D' ACTIONS EUROPÉEN CONTRE LE RACISME POUR LA PÉRIODE 2020-2025

L'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit toute discrimination. Dans la cadre de l'adoption par la Commission européenne de son « Plan d'actions contre le racisme 2020 - 2025 », la DILCRAH fait partie de différents groupes d'experts de haut niveau depuis plusieurs années dont le groupe de lutte contre le discours et les crimes de haine. Elle est également membre de sous-groupes visant à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ notamment à travers le partage de bonnes pratiques.

SOUS-GROUPE LGBTIQ

La Commission européenne a adopté, le 12 novembre 2020, la toute première stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBT+ 2020-2025. Elle vise à rassembler les États membres et les acteurs à tous les niveaux dans un effort commun visant à lutter plus efficacement contre la discrimination anti-LGBTIQ d'ici 2025. Le sous-groupe sur l'égalité LGBTIQ a été créé en 2021 pour renforcer la mise en œuvre de cette stratégie dans le cadre du groupe de haut niveau sur la non-discrimination, l'égalité et la diversité. Ce sous-groupe auquel participe la DILCRAH est composé d'experts, désignés par les gouvernements des États membres, pour soutenir et suivre les progrès de la protection des droits des personnes LGBTIQ dans les États membres.

Au niveau international

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DES NATIONS UNIES

La DILCRAH faisait partie de la délégation française menée par l'ambassadrice Delphine Borione pour les droits de l'Homme, auditionnée à l'ONU les 2 et 3 octobre dans le cadre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels. La délégation a répondu aux experts indépendants sur la mise en œuvre des politiques publiques françaises et a également écouté leurs recommandations. La précédente audition s'était tenue en 2018. La DILCRAH a présenté le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026) et le plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026).



Les interrogations des membres du Comité se sont concentrées sur les efforts engagés par la France en matière de **lutte contre la pauvreté et les discriminations de tout type**, notamment à l'égard des Roms et des gens du voyage et bien d'autres sujets sociaux et culturels en lien avec le cinquième rapport périodique transmis par la France en juillet 2021 mais aussi avec des thèmes sociaux et culturels d'actualité.



Lien vers le rapport

Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+

55, rue Saint-Dominique – 75007 Paris
01 42 75 62 44
dilcrah@pm.gouv.fr



Inscrivez-vous à notre Lettre d'Infos sur
www.dilcrah.gouv.fr

Suivez-nous sur les réseaux

